

REGLEMENT du CHALLENGE DES TRAILS NOCTURNES HIVERNAUX DE LOZERE 2021-2022

Présentation :

Le Challenge des Trails nocturnes hivernaux de Lozère a été créé par les divers organisateurs de courses afin de rajouter un peu de piment en cette période de froideur hivernale !

Pour participer à ce challenge, la course devra être un trail de découverte se déroulant de nuit entre le 30 novembre et le 15 février.

La participation au challenge implique l'acceptation du présent règlement.

Article 1 : Composition du challenge

Le Challenge 2021-2022 comprend 6 courses :

Course	Lieu	Date	Distance	Type de Challenge
La Super Nocturne	Chastel-Nouvel	4 décembre 2021	13 kms 7 km	Junior et + Spécial cadet
Course de Noël	Auroux	18 décembre 2021	13 kms	Junior et +
La Randon nuit	Rieutort de Randon	8 janvier 2022	12 kms	Junior et +
Salta de Nuech	Chanac	15 janvier 2022	14 kms 7 km	Junior et + Spécial cadet
Gévauda'Trail	Marvejols	29 janvier 2022	14 kms 8 km	Junior et + Spécial cadet
La nuit des Fadareilles	Fontanes	12 février 2022	13 kms 8 km	Junior et + Spécial cadet

Article 2 : Conditions de participation

Le Challenge des trail nocturnes hivernaux de Lozère est ouvert à toutes et tous, licenciés ou non,

Le **Challenge « Junior et + »** est ouvert à partir de la catégorie Junior (né en 2004) sur les courses longues (entre 12 et 14 km) inscrites au Challenge. Tout coureur souhaitant participer au challenge devra obligatoirement courir à minima 4 courses sur les 6 proposées.

Le **Challenge « Spécial cadet »** est ouvert à partir de la catégorie Cadet (né en 2006) sur les courses de petites distances (7-8 km) inscrites au Challenge. Tout coureur souhaitant participer au challenge devra obligatoirement courir les 3 courses sur les 4 proposées.

La participation au challenge est gratuite.

Tout participant au challenge devra réaliser son inscription de manière individuelle sur chaque course. Il devra préciser sur chacune des inscriptions sa participation au challenge.

Article 3 : Classement

Le classement du challenge se fera par point. Le 1^{er} marque 1 pt, le 2nd marque 2 pts... Celui qui a obtenu le moins de point remporte le challenge. A égalité de points seront valorisées les meilleures performances (ex : Durand termine 2^{ème}, 3^{ème}, 1^{er} et 5^{ème} total : 11pts / Dupont termine 5^{ème}, 2^{ème}, 2^{ème}, 2^{ème} total 11pts. Durand est classé devant Dupont).

Seront récompensés sur le **Challenge « Spécial cadet »** :

- Au scratch : 1er homme et femme

Seront récompensés sur le **Challenge « Junior et + »** :

- Au scratch : 1er, 2nd et 3^{ème} hommes et femmes
- Juniors (18-19 ans), né en 2003-2004 : 1er homme et 1^{ère} femme hors podium scratch
- Master 1 (40 à 49 ans), né entre 1973 et 1982 : 1er homme et 1^{ère} femme hors podium scratch
- Master 2 (50 à 59 ans), né entre 1963 et 1972 : 1er homme et 1^{ère} femme hors podium scratch
- Master 3 (60 ans et +), né en 1962 et avant : 1er homme et 1^{ère} femme hors podium scratch
- Trophée de la participation : 1^{ère} femme et 1er homme ayant fait le plus grand nombre de courses et ayant le meilleur classement.

Un classement provisoire sera établi après chaque épreuve.

Article 4 : Remise des prix

La remise des prix du challenge aura lieu lors de la remise des prix de la dernière course inscrite au challenge.

Article 5 : Réclamation

Les contestations relatives au classement devront être faites par mail dans les 5 jours suivants la diffusion du classement provisoire. En cas de litige, seuls les responsables des 5 courses seront habilités à prendre une décision qui sera sans appel.